

La fiscalité reste stable

Après le vote du budget par le Conseil municipal



La fiscalité reste stable

Lors du dernier conseil municipal, l'assemblée communale a examiné les divers budgets et comptes administratifs de 2020 et voté les budgets prévisionnels 2021. Le budget général de 2021 est équilibré à 1 600 K€, en fonctionnement et permet de virer 666 000 € à la section d'investissement.

L'endettement de la commune est très inférieur à celui de la strate de référence avec une dette de seulement 472 €/hab.

François Rivière, Maire, propose en conséquence de ne pas augmenter les taux d'imposition, stables depuis 2005. La taxe d'habitation est supprimée pour les contribuables et compensée pour les communes par la part départementale du foncier bâti (33,85%). Les dotations de fonctionnement de l'Etat ont augmenté de 2,5%.

Le budget d'assainissement est équilibré à 218 540 € en exploitation et des travaux de remplacement des réseaux eaux usées, chemin de la Christianie, Rue du Visconte et Z.A. du Péré d'un montant de 129 149 €, sont subventionnés à 70% par l'Agence de l'eau Adour Garonne.

Les lotissements du Poucourn et du Picadé sont en fin de programme puisque pratiquement tous les lots ont été vendus. 2 lots de grande superficie du lotissement du Poucourn vont être re-divisés en deux pour offrir 4 lots de 900 à 1 500 m² à la vente.

Les divers investissements prévus sont en cours de réalisation : la passerelle piétonne sur le Gers sera posée en début d'été. Cet investissement, d'un montant de 96 984 € HT a été subventionné à 80% par nos divers partenaires : Europe, Etat, Région.

L'installation d'un City park à proximité de la passerelle, rive droite du Gers a été décidé : c'est un projet plébiscité par de nombreux jeunes auquel le conseil municipal a répondu favorablement.

Les travaux sur la voirie communale ont été commandés au SM3V pour un montant de 40 000 €.

A Artiguedieu Garrané, un cheminement goudronné sera réalisé pour accéder à l'entrée principale de l'Eglise d'Artiguedieu. Les travaux de réfection des façades de la mairie annexe d'Artiguedieu Garrané ont également été prévus.

Isabelle Dallas et Aurélie Gabriel, adjointes au maire, ont présenté le nouveau site internet de la commune, où seront regroupés les comptes rendus des conseils municipaux ainsi que de nombreux renseignements utiles à la population. Elles ont rappelé que l'application « Panneau Pocket » permet gratuitement à tout possesseur d'un téléphone portable IOS ou Android, de recevoir des messages informatifs de la mairie.